

Finalement, en 1963, les restes de la Servante de Dieu sont transférés dans un local approprié, construit dans l'abside de la chapelle érigée par la Servante de Dieu en l'honneur des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

IV. DE LA RENOMMÉE DE SAINTETÉ ET DES MIRACLES DE LA SERVANTE DE DIEU

1. *De la renommée de sainteté de la Servante de Dieu durant sa vie.*

De son vivant même, la Servante de Dieu jouissait d'une réputation de sainteté dans et en dehors de sa Congrégation. La rareté de documents s'explique par les circonstances, mais ils sont suffisamment nombreux pour le démontrer.

XXII (*intr.*), 1, 2, 448-450.

Témoin oculaire, le Père Mayet rappelle, de mémoire, les exemples d'humilité, d'obéissance, de pauvreté, de charité de sa marraine, et de sa dévotion envers la Vierge Marie.

XXV 2, 484-490.

Mère Julie de Jésus, nièce du Père Mayet, témoigne de la vénération dans laquelle son père tenait la Servante de Dieu. Elle entendit le Père Mayet l'appeler « sa petite violette » à cause de sa grande humilité. Elle dit encore que son père avait l'habitude de dire d'elle : « C'est une sainte. » Il parle spécialement de sa charité et de la bonté qu'elle manifestait envers les orphelines, et de l'affection qu'elle recevait en retour.

XXIX 2, 704-706.

Edmond Mayet, frère de la carmélite, Julie de Jésus, parle de la vénération que son père avait pour la Servante de Dieu. Entre autres choses, de la Place de *Fourvière*, pendant qu'il regardait la fenêtre de la chambre où se trouvait la Servante de Dieu, il avait coutume de dire : « Une sainte est morte là. »

XXII 11, 747.

Les autres parents de la Servante de Dieu ont les mêmes paroles au Procès informatif.

XXX 9, 10, 746.

Pauline-Marie Jaricot, au début de sa relation intime avec la

V (*intr.*), 1, 2, 172-177.

Servante de Dieu, était émue de sa charité comme elle l'écrivit à son frère.

Dans d'autres écrits, elle attribue une bonne part des grâces spirituelles reçues, pendant la période qui suit immédiatement sa conversion, à l'influence que l'*Association* a exercée sur elle.

Mélanie Mayet, quand la mort de la Servante de Dieu devient imminente, pensant à tous ceux qui allaient en souffrir, proches, religieuses, amis, subordonnés, ajoute : « Elle a une si bonne tête. » Dans la circonstance où ces mots ont été prononcés, on peut en déduire qu'ils se rapportent plus à ses qualités morales qu'intellectuelles.

Quand Mgr de Pins la visite et apprend la gravité de la maladie qui l'affecte, il donne un double témoignage de l'estime qu'il a pour elle : premièrement, en gravissant la colline de *Fourvière*, qui à ce moment était difficile d'accès ; deuxièmement, en donnant à la Servante de Dieu la permission de recevoir la sainte communion en viatique chaque semaine.

Nous avons d'autres témoignages de l'opinion de l'archevêque par le vicaire général, le révérend Barou, qui fait le même jugement que le prélat : « Allez à Fourvière, présentez-vous à la supérieure, c'est une femme de tête, sa maison [c'est-à-dire sa Communauté] va au parfait. Nous avons visité l'établissement ces jours derniers avec Mgr de Pins qui en a exprimé sa satisfaction. »

Un autre signe de l'opinion favorable de l'archevêque est le support donné à la Servante de Dieu chaque fois qu'elle a recours à lui : à l'occasion de l'approbation des Statuts, pour une pétition demandant une approbation légale, et quand la Congrégation est menacée d'être unie à une autre, etc.

« Le personnage », dont parle Pauline Jaricot dans sa lettre à Mère Mayet, se porte garant de la sainteté de la Servante de Dieu.

Le Père Rey eut l'occasion de connaître la Servante de Dieu puisqu'il a vécu près d'elle pendant cinq ans. Il admirait ses vertus et celles de ses filles. Aux exemples de charité et d'abné-

V 3, 178; 4, 179; 5, 180.

XX 4, 430-431.

XX 3, 428-429.

XXVI 2, § 19, 496.

XIV 2, 260; 3, 261; XVI
C 6 a, 320.XVI C 6 b, 321-324;
XXIX 6, 713.XXVI 8, 514-515;
XXVII, 600-601.

gation observés chez la Servante de Dieu, il attribue sa vocation d'établir pour les garçons une oeuvre semblable à la *Providence de Fourvière* pour les filles.

Parlant de la mort de la Servante de Dieu, celui qui fait son éloge ajoute : « Si celle-là ne va pas au ciel, il n'y en a pas beaucoup qui y iront. »

Le Père Coindre, par sa manière franche de procéder envers la Servante de Dieu, fait un éloge excellent et complet à tous égards d'elle-même et de ses vertus : « Cet homme d'un esprit si sûr [...] admira secrètement cette énergie de caractère, cette grandeur d'âme, ce tact parfait, cette droiture dans les vues, cette mâle fermeté, cette foi vive, cette générosité qui ne calcule pas avec le sacrifice ; en un mot, cet ensemble de dons que le Ciel se plaît à répandre ordinairement sur ceux qu'il destine à fonder une grande famille religieuse. Le sage directeur cultiva avec soin une âme déjà si belle. »

Le biographe du Père Coindre, auteur d'un article publié dans la *Revue populaire*, et d'autres témoins parlent dans le même sens.

La confiance qu'elle inspire, ce qui lui vaut un ascendant sur plusieurs personnes, et la perspicacité qui lui permet de pénétrer le coeur des autres sont des signes d'une vertu peu commune.

Des faits qui nous semblent hors de l'ordinaire ont sans doute contribué à la vénération dont elle fut l'objet à l'intérieur et à l'extérieur de la Communauté, malgré sa tendance à se cacher et à fuir le regard des autres. Sa renommée s'accroît après sa mort.

Quelques faits sont relatés par divers témoins lors du procès. Par exemple, la prémonition de la mort du Père Coindre, la guérison spontanée de la maladie d'une orpheline, la multiplication d'un pain, l'aide inespérée qu'elle reçoit en de graves besoins.

XXIX 6, 713; XXIX 5, 709.

XXVI 4, 502-503.

XXVI 7, 513; XXVI 10, 519; XXX 2, 733.

XXIX 6, 710-711; XXVI 2, 496-497; XXVII, 564-565, 632; XXX 2, 728-729.

XXVII, 577, 584-585; XXX 2, 734; 1, 740-741.

Quelques auteurs ont rassemblé des témoignages sur la réputation de sainteté de la Servante de Dieu dans des biographies écrites et publiées après sa mort:

ANONYME, *Vie du Père André Coindre*, Lyon 1888 ;

XXVI 7, 513.

R. GARRAUD, *Histoire de la vie et des oeuvres du R.P. Joseph Rey*, Cîteaux 1891 ;

XXVI 8, 514.

J. B. MARTIN, *Histoire des Églises et des Chapelles de Lyon*, Lyon 1909 ;

XXVII 6, 692.

A. GRANGE, *Fleurs de Fourvière*, Lyon 1919 ;

XXVIII 10, 698.

et autres qui sont mentionnés dans la *Bibliographie*.

2. De la renommée de sainteté de la Servante de Dieu après sa mort.

Mère Saint-André, assistante générale, achète une concession dans le cimetière immédiatement après la mort de la Servante de Dieu, afin que ses restes reposent dans un lieu sûr et convenable. Elle décide que 75 messes seront célébrées pour le repos de son âme. Ces deux arrangements sont faits le 4 février 1837.

XX (intr.), 424; 7, 433; 8, 433.

Le cinq du même mois, parents, amis, connaissances, élèves et communautés, tous se réunissent pour accompagner les restes vénérés jusqu'au cimetière voisin.

XXIX 6, 716.

Le Père Rey s'adresse à la Communauté en faisant l'éloge des vertus de la Servante de Dieu.

XXIX 6, 713; XXX 2, 728, 732, 733.

Quand, le mois suivant, la chapelle est bénite, une lettre d'Élisabeth Mayet atteste que tous gardent un vivant souvenir de la Servante de Dieu qui, à leur avis, jouit au ciel de la présence de Dieu.

XXI 3 a, 440.

Il n'est pas surprenant que les biographies de la Servante de Dieu n'aient pas été écrites immédiatement, puisque sa devise « aimer être ignorée et comptée pour rien » est suivie par ses filles. Même tout ce qu'elles avaient remarqué chez leur Mère

XXII (intr.), 448; 1, 449; 2, 450; IV 1, § 7, 76; XXX 4, 732.

est demeuré caché jusqu'à la fin du 19^e siècle. Toutefois, des témoignages suffisamment nombreux nous sont parvenus, car des religieuses ont passé outre à la réserve imposée à ses filles par la Servante de Dieu.

La charité et l'humilité sont les vertus dominantes de la Servante de Dieu selon le témoignage de ceux qui l'ont connue, de sorte que, à cause de ses vertus, ils la considèrent comme une sainte.

À Fourvière, les Soeurs demandent à Élisabeth Mayet de peindre un tableau représentant fidèlement la Servante de Dieu. Ce tableau est le plus ancien de tous ceux qui ont été conservés jusqu'à présent. Mère Sainte-Thérèse, dès qu'elle arrive aux Indes, demande à Mère Saint-Paul d'en peindre un second. Nous voyons que la mémoire de la pieuse Fondatrice est présente dans son esprit. À Agra, on se souvient d'elle à la mort de la première petite fille et de la prise d'habit de la première novice. Lorsqu'on fonde au Canada, dans ce pays lointain, on a le souci d'avoir une image peinte de la Fondatrice. Mère Saint-Jean désire ardemment que l'Église montre à tous la couronne de sainteté, qu'elle voit par anticipation, auréolant la tête de la Fondatrice.

Mère Saint-Stanislas écrit le *Mémorial* comme la première, quoique brève, biographie de la Servante de Dieu.

L'*Encyclopédie Migne* donne une brève notice sur la Congrégation et sur sa Fondatrice, Claudine Thévenet.

Le Père Mayet, dans ses lettres, rend un éloquent témoignage de la vie et des vertus de sa vénérable tante et marraine.

Le Père Rochus de Cesinale, O.F.M. cap., trouve vivants, à Agra, le souvenir de la Servante de Dieu et la vénération dont elle est l'objet.

L'auteur anonyme de « *Notes détachées prises d'ici de là* » recueille soigneusement des faits mémorables sur la Servante de Dieu.

XXIX 1, 702-704; 5, 708; 6, 709-719; 10, 720-722; 11, 722-723; XXX 2, 728; 3, 730; 4, 732; 1, 733; etc.

XXII, 3, 451.

XXII 3, a, b, 452.

XXVII 624, n. 13.

XXIII (*intr.*), 454-459.

XXIV, 479.

XXV 1, 2, 3, 483-492.

XXVI 1, 493-494.

XXVI 2, 494-497.

Les lettres de Mère Saint-Pothin, supérieure générale de la Congrégation de Jésus-Marie, parlent clairement de l'héroïcité des vertus de la Servante de Dieu.

XXVI 3, 497-499.

D'autres écrits anonymes de la même période, en diverses *Biographies*, parlent des vertus extraordinaires de la Servante de Dieu.

XXVI 4, 499-508.

Mère Saint-Dosithée n'a pas connu la Servante de Dieu, mais elle vécut avec des témoins oculaires. Dans son *Essai sur l'Histoire de la Congrégation*, elle nous dévoile la réputation de sainteté que la Fondatrice répandait autour d'elle.

XXVI 5, 509-511.

Dans ses *Noces d'or de la chapelle*, Mère St-Joachim parle en termes élogieux de la Fondatrice à l'occasion du jubilé d'or.

XXVI 6, 511-512.

Des témoignages de la sainteté de la Servante de Dieu sont rapportés par les auteurs de ces oeuvres : *Vie de Père André Coindre* et *Histoire de la vie et des oeuvres du R. P. Joseph Rey*.

XXVI 7, 513; 8, 514-515.

Jenny Rouillet, qui fut un témoin oculaire des oeuvres apostoliques de la Servante de Dieu, nous laisse un témoignage de sa sainteté qui a été recueilli et transmis par le Père Pierre Pousset, curé de la paroisse St-Bruno.

XXVI 9, 515-518.

Le périodique espagnol *Revista popular* publie un article en l'honneur de la Servante de Dieu en 1894, au moment où l'oeuvre : *Histoire de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie d'après les témoignages des contemporains* est en préparation à Lyon.

XXVI 10, 518-520.

Dans ce résumé, on trouve, quoique non intégrale, une biographie de la Servante de Dieu où les exemples de ses vertus sont fidèlement attestés et où sa renommée de sainteté est clairement démontrée.

XXVII, 521-685.

La publication de l'*Histoire*, qui coïncide avec la mort de la dernière des contemporaines de la Servante de Dieu, aide à conserver la tradition de la Congrégation depuis les débuts sans interruption ni déformation.

XXVIII (*intr.*), 685-686.

Cette tradition est de nouveau confirmée par le rappel des célébrations du centenaire de la fondation, en 1918, et de la profession des Fondatrices, en 1923.

En 1913, le Procès pour la béatification de la Servante de Dieu est déjà pris en considération, mais il ne commence qu'en 1926-1928 pour se prolonger par un Procès additionnel en 1930-1933.

La Congrégation continue de s'étendre et ainsi la Servante de Dieu est mieux connue et sa réputation de sainteté s'accroît. Les témoignages ne cessent d'arriver avant le Procès ordinaire ; après cela, des biographies sont publiées en diverses langues, basées principalement sur l'*Histoire*. Une plus grande diffusion contribue à faire connaître la Servante de Dieu et aussi à obtenir des faveurs.

3. *Des faveurs et des miracles attribués à l'intercession de la Servante de Dieu.*

Au Procès diocésain de Lyon, concernant les grâces obtenues, des guérisons extraordinaires sont énumérées en grand nombre.

Au Procès additionnel (1930-1933), un recueil de 109 grâces est examiné. Aux Procès rogatoires, on mentionne une guérison obtenue à Madrid, une autre à Valence et une troisième à Buenos Aires. De plus, une guérison à Lyon mérite d'être réexaminée.

La liste des faveurs présentées à ce moment peut être augmentée par d'autres faveurs obtenues ultérieurement. Elles ont été groupées en cinq séries : *Quelques faveurs et interventions de la Servante de Dieu, Mère Marie Saint-Ignace*, Lyon 1926, 1928, 1931 et Rome 1965, 1966.

XXVIII 9, 696-698.

XXVIII (*intr.*), 686;
XXIX, 701-723; XXX,
723-750.

XXVIII (*intr.*), 685-686.

XXIX 7, 720-723.

XXIX, 724; XXX, 749;
XXX II, 732-735; III,
735-736; IV, 736; V,
739-740.

XXX, 749.